

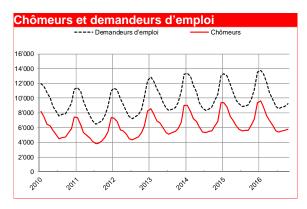
SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN OCTOBRE 2016

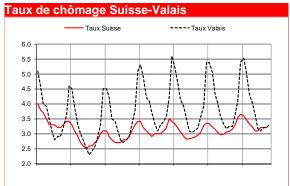
À la fin octobre 5734 chômeurs étaient inscrits auprès des Offices régionaux de placement valaisans, soit 135 de plus qu'à la fin septembre. Durant cette période, le taux de chômage a légèrement augmenté de 0.1 point à 3.3%.

Le chômage a progressé en octobre dans les professions de l'hôtellerie-restauration et de l'agriculture suite à la fin de l'activité dans ces branches saisonnières. Ce ralentissement d'activité a eu un impact particulièrement fort dans le Haut-Valais en raison du poids du tourisme dans l'économie de cette région. Le chômage est en revanche resté stable dans le Valais Central et il a légèrement baissé dans le Bas-Valais.

Le chômage a fortement reculé par rapport à l'année dernière à la même période. Les personnes peu qualifiées, employées surtout les professions saisonnières l'agriculture, de la construction et du tourisme, représentent près du 80% de cette baisse. En 2015, la suppression du taux plancher, cumulée à un ralentissement de l'économie, ont poussé les entreprises à adapter leurs structures pour rester concurrentielles. Etant donné que les personnes peu qualifiées occupent souvent des emplois précaires, elles ont été les premières touchées par des licenciements. Au cours de l'année 2016, elles ont quitté l'assurance chômage, notamment parce qu'elles ont trouvé un nouvel emploi.

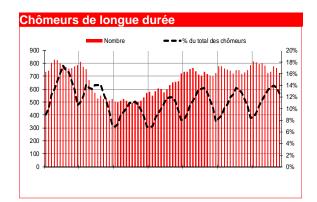
Chômage octobre 2016							
	Taux	Chômeurs					
Valais	3.3%	5734	71				
Haut-Valais	1.7%	738	7				
Valais central	4.1%	2783	→				
Bas-Valais	3.5%	2213	→				





8 novembre 2016

Chômage par régions							
	Taux de chômage			Chômeurs			
	Oct.	variation	variation	Oct. 2016	variation	variation	
	2016	mensuelle	annuelle		mensuelle	annuelle	
Suisse	3.2	0.0	0.1	144531	1856	5871	
Valais	3.3	0.1	-0.3	5734	135	-600	
Haut-Valais	1.7	0.3	-0.4	738	155	-151	
Valais Central	4.1	0.0	-0.4	2783	4	-219	
Bas-Valais	3.5	0.0	-0.3	2213	-24	-230	
RAV Oberwallis	1.7	0.0	-0.4	734	155	-152	
ORP Sierre	4.3	0.2	0.0	986	29	-9	
ORP Sion	4.1	0.0	-0.4	1798	-25	-210	
ORP Martigny	3.4	0.0	-0.5	1110	-6	-175	
ORP Monthey-StMaurice	3.5	-0.1	-0.2	1102	-17	-55	





Profil des chômeurs							
	Chômeurs			Taux de chômage			
	Oct.	variation	variation	variation		variation	
	2016	mensuelle	annuelle	mensuelle		annuelle	
45.04	000			0.0	0.0	0.4	
15-24 ans	869	-44	-92		-0.2	-0.4	
25-49 ans	3451	134	-431	3.5	0.2	-0.4	
50 ans et plus	1414	45	-77	2.7	0.1	-0.2	
Hommes	2946	21	-98	3.1	0.0	-0.1	
Femmes	2788	114	-502	3.5	0.1	-0.6	
Suisses	2944	-55	-199	2.3	0.0	-0.1	
Etrangers	2790	190	-401	6.4	0.4	-0.9	
Au chômage depuis 1-6 mois	3853	177	-432				
Au chômage depuis 6-12 mois	1158	-4	-164				
Au chômage depuis plus de 12 mois (longue durée)	723	-38	-4				

Chômage par groupes de professions						
	Octobre 2016					
	Variation mensuelle		Variation annuelle			
	Effectifs	Part en %	Absolue	Relative en %	Absolue	Relative en %
Professions saionnières						
Construction	536	9	-19	-3	-1	0
Hôtellerie, restauration et nettoyage	1436	25	207	17	-226	-14
Agriculture, économie forestière, élevage animaux	257	4	65	34	-188	-42
Professions non saisonnières						
Industrie	615	11	-21	-3	17	3
Professions commerciales et de la vente	706	12	-23	-3	-5	-1
Transports et activités techniques	434	8	-22	-5	-85	-16
Information et communication	174	3	10	6	-39	-18
Activités spécialisées, scientifiques et financières	267	5	-3	-1	-7	-3
Activités de service administratif et de soutien	656	11	-42	-6	-54	-8
Santé humaine et action sociale	464	8	-9	-2	12	3
Professions artistiques	37	1	0	0	-13	-26
Autres professions	152	3	-8	-5	-11	-7

Taux de chômage: Depuis le 1er janvier 2014, le taux de chômage est calculé sur le recensement de la population active issue de la mise en commun de données recueillies sur 3 ans (2012-2014) par l'Office fédéral de statistique (OFS). Le Valais compte une population active de 174'064 personnes.

Chômeurs: Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

Chômeurs de longue durée : Personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année

Chômeurs en fin de droit : chômeurs qui ont épuisé leur droit maximum aux indemnités journalières ou dont le droit aux indemnités journalières s'est éteint à l'expiration du délai-cadre de deux ans sans qu'il n'ait pu ouvrir un nouveau délai-cadre d'indemnisation.